

POINT 22 : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025

1 annexe

La présente communication a pour objet de satisfaire à l'obligation légale de joindre au compte administratif de la commune une note synthétique retraçant les informations financières essentielles de l'exercice, les résultats de ses sections de fonctionnement et d'investissement.

L'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être annexée au compte administratif. La présente note répond à cette obligation.

Pour mémoire, le compte administratif :

- est établi en fin d'exercice par le maire,
- est le bilan financier de la commune. Il rend compte des opérations budgétaires exécutées.
- rapproche des prévisions budgétaires inscrites au budget primitif des réalisations effectives, en dépenses et en recettes, pour les deux sections,
- se présente de la même manière que le budget pour permettre la comparaison et présenter les résultats comptables de l'exercice.

Le compte administratif comporte deux grandes sections bien distinctes :

- La section de fonctionnement qui concerne la gestion courante de la commune,
- La section d'investissement qui retrace les opérations non courantes, ponctuelles, de nature à modifier le patrimoine de la commune.

Contrairement à un budget qui doit être équilibré (dépenses = recettes pour chaque section), le compte administratif fait ressortir des écarts entre les dépenses et les recettes de chaque section. Son objectif est de dégager les résultats de l'exercice en sachant que les informations qui y figurent sont concordantes avec celles présentées par le Trésorier dans son compte de gestion.

On note une exécution financière saine au service des habitants.

L'article L. 2121-14 du CGCT précise que le Maire peut assister à la partie de la séance au cours de laquelle le conseil municipal examine et débat du compte administratif qu'il soumet au vote. Il doit toutefois se retirer au moment du vote.

Note de présentation du compte administratif 2025

Budget général

1. La section de fonctionnement

1.1 Résultat de fonctionnement pour l'année 2025

Recettes de fonctionnement	9 317 471,40 €
Dépenses de fonctionnement -	9 170 256,09 €
Résultat reporté de fonctionnement	+ 530 361,85 €

Résultat cumulé	677 577,16 €

1.2 Analyse

Les **dépenses de fonctionnement** regroupent toutes les dépenses de gestion courante nécessaires au bon fonctionnement des divers services communaux, notamment :

- **1) Les charges à caractère général (chapitre 011)**

Ce chapitre contient toutes les dépenses relatives aux bâtiments communaux, à l'énergie, aux frais de communication, aux contrats de maintenance et prestations de services, aux assurances, aux achats de petits matériels et d'entretien courant, aux fournitures administratives et scolaires, aux fêtes et cérémonies, à l'impression du magazine municipal, aux taxes foncières payées par la commune, ...

Pour 2025, les dépenses au sein de ce chapitre s'élèvent à **1 883 593,54 €**. On observe une réalisation à 91 % des prévisions budgétaires, comprenant une baisse de certaines charges telles que les consommations des fluides et les petites fournitures ainsi qu'une hausse de certaines dépenses, notamment les assurances.

- **2) Les dépenses de personnel (chapitre 012)**

Ces dépenses s'élèvent à **3 523 758,66 €** pour l'année 2025. Elles étaient de 3 435 264,50 € en 2024. Par rapport aux prévisions budgétaires, le taux de réalisation est de 97 %.

- **3) Les charges de gestion courante (chapitre 65)**

Ce chapitre regroupe les indemnités des élus, les subventions versées aux associations, les frais de contingents incendie et les participations aux organismes extérieurs (syndicats intercommunaux).

Ces charges s'élèvent à **2 313 972,56 €**, soit un taux de réalisation de 98 %.

En 2025, les subventions aux associations (65748) ont été attribuées pour un montant de 76 725,00 € et pour le CCAS (657362) à hauteur de 130 000 €.

- **4) Les charges financières (chapitre 66)**

Ces charges concernent les intérêts des emprunts pour un montant de **113 211,77 €** en 2025. Elles étaient de 124 735,01 € en 2024.

- **5) Les charges exceptionnelles (chapitre 67)**

Elles concernent la possibilité d'annuler des titres de l'exercice antérieur, **266,60 €** ont été utilisés en 2025.

- **6) Dotations aux provisions (chapitre 68)**

Ce chapitre reprend les provisions pour risque prévues au budget. Les crédits ouverts n'ont pas été utilisés cette année.

- **7) Les opérations d'ordre entre section (chapitre 042)**

Ce chapitre reprend les dotations aux amortissements des différentes acquisitions en investissement. Ces dépenses s'élèvent à **575 761,96 €** pour l'année 2025.

Récapitulatif des dépenses de fonctionnement

Chapitres	Intitulés	CA 2024	CA 2025	Variation
11	Charges à caractère général	1 935 928,28	1 883 593,54	-52 334,74
12	Charges de personnel	3 435 264,50	3 523 758,66	88 494,16
14	Atténuations de produits	712 400,69	759 691,00	47 290,31
65	Autres charges de gestion courante	2 319 067,88	2 313 972,56	-5 095,32
66	Charges financières	124 735,01	113 211,77	-11 523,24
67	Charges exceptionnelles	6 191,70	266,60	-5 925,10
68	Dotations aux provisions	0	0	0
42	Opérations d'ordre	499 995,18	575 761,96	75 766,78
Total des dépenses		9 033 583,24	9 170 256,09	136 672,85

Les recettes de fonctionnement peuvent être classées en plusieurs catégories selon leur origine :

- Atténuation de charges
- Les produits issus de la fiscalité directe locale
- Les dotations de l'État (dont la dotation globale de fonctionnement)
- Les produits des services
- Les revenus des immeubles communaux

- **1) Les atténuations de charges (chapitre 013)**

Il s'agit principalement des indemnités journalières remboursées par les assureurs en cas d'arrêts de travail des agents pour un montant de **24 873,76 €**.

- **2) Les produits des services et du patrimoine (chapitre 70)**

Les produits proviennent :

- Des concessions dans le cimetière : **4 630,00 €**
- De l'occupation du domaine public : **12 416,12 €**
- Des redevances périscolaires : **500 656,12 €**

- **3) La fiscalité locale (chapitre 731)**

Les taux d'imposition communaux sont inchangés depuis le début du mandat :

Taxe	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	PROPOSITION 2026
TH	25,56%	25,88%	25,02%	25,02%	25,02%	25,02%	25,02%	25,02%	25,02%
TFB	22,22%	22,59%	21,82%	21,82%	21,82%	35,57%	35,57%	35,57%	35,57%
TFNB	52,15%	52,80%	51,05%	51,05%	51,05%	51,05%	51,05%	51,05%	51,05%

La recette de fiscalité locale est pour cette année de **5 836 779 €**. L'augmentation du produit de la fiscalité est liée à la revalorisation de la base fiscale via un coefficient d'actualisation calculé par l'administration fiscale, en fonction de l'inflation, pour l'ensemble du territoire national.

Le chapitre 73 regroupe également la taxe sur la consommation finale d'électricité pour **175 006,42 €**, de droits de mutation pour **221 654,06 €** et la taxe sur les pylônes électriques pour **32 350 €**.

- **4) L'attribution de compensation (chapitre 73)**

L'attribution de compensation (AC) est le principal flux financier entre la Commune et la Métropole du Grand Paris. Elle correspond, schématiquement, à la différence entre la fiscalité économique et les charges transférées par la commune au GPSEA. Le montant de l'AC pour 2025 est de **1 632 508 €**.

- **5) Les dotations, subventions et participations (chapitre 74)**

La Dotation Globale de Fonctionnement d'un montant de **136 636 €** est la principale dotation de fonctionnement de l'Etat aux collectivités territoriales (Dotation Forfaitaire : 59 320 € +Dotation Solidarité Rurale : 77 316 €).

Le chapitre 74 regroupe également :

- Le Fonds de Compensation de la TVA de fonctionnement : **16 440,75 €**
- Les subventions de la CAF : **196 968,01 €**
- Les participations des autres collectivités : **2 400,00 €** (frais de scolarité)
- La compensation par l'état des exonérations de taxes : **64 418 €**
- La dotation pour les titres sécurisés : **9 500 €**
- La compensation des nuisances aéroportuaires : **10 177,28 €**

- **6) Les autres produits de gestion courante (chapitre 75)**

Il s'agit des revenus des immeubles pour **291 834,04 €**, les mécénats reçus **18 000,00 €** et des redevances concernant les antennes relais de téléphonie pour **32 101,00 €**.

- **7) Les produits exceptionnels (chapitre 77)**

Le montant des recettes exceptionnelles s'élève à **4 249,11 €**.

Il correspond principalement aux remboursements de régularisation des factures de fluides et des indemnités trop versées.

- **8) Les opérations d'ordre entre section (chapitre 042)**

Le montant des opérations d'ordre entre section s'élève à **51 453,73 €**.

Ce chapitre comprend le transfert des travaux en régie par nos services vers la section d'investissement pour **24 910,73 €** et la dotation aux amortissements sur la quote-part des subventions d'investissement pour **26 543 €**.

Récapitulatif des recettes de fonctionnement

Chapitres	Intitulés	CA 2024	CA 2025	Variation
R002	Excédent de fonctionnement reporté	828 501,16	530 361,85	-298 139,31
13	Atténuation de charges	94 892,23	24 873,76	-70 018,47
70	Produits des services	521 046,67	517 702,24	-3 344,43
73	Attribution et fonds	1 632 508,00	1 632 508,00	0,00
731	Fiscalité locale	6 200 979,66	6 267 177,48	66 197,82
74	Dotations et participations	499 345,04	463 703,42	-35 641,62
75	Autres produits (dont loyers)	356 375,75	355 798,69	-577,06
76	Produits financiers	5,36	4,97	-0,39
77	Produits exceptionnels	28 803,45	4 249,11	-24 554,34
42	Opérations d'ordre	63 940,73	51 453,73	-12 487,00
Total des recettes		10 226 398,05	9 847 833,25	-378 564,80

2. La section d'investissement

2.1 Résultat d'investissement pour l'année 2025

Recettes d'investissement	2 181 463,91 €
Dépenses d'investissement -	2 123 302,66 €
Résultat reporté d'investissement	- 662 452,96 €

Résultat cumulé	- 604 291,71 €

2.2 Solde des Restes à Réaliser

Le montant des Restes à Réaliser à la fin de l'exercice s'élève à **1 116 603,52 €** et le montant des Restes à Recevoir est de **1 526 033,56 €**, soit un solde positif de **409 430,04 €**.

2.3 Analyse

Les dépenses d'investissement sont des dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité et le remboursement du capital des emprunts contractés.

- 1) Emprunts et dettes assimilés (chapitre 16)

Le remboursement du capital de la dette était de **247 030,22 €** en 2025.

Pour mémoire, la commune a plusieurs emprunts contractés auprès de CFFIL et le capital restant dû au 31 décembre 2025 est de 2 549 742,31 €.

Dettes par type de risque

Type	Capital Restant Dû	% d'exposition	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Fixe	2 335 575.98 €	91,60 %	4,31 %
Variable	0.00 €	0,00 %	0,00 %
Barrière	214 166.33 €	8,40 %	4,63 %
Ensemble des risques	2 549 742.31 €	100,00 %	4,34 %

- 2) Chapitres 21 et 23

Les principaux investissements réalisés en 2025 sont les suivants :

• Cadre de vie et services généraux

- ✓ Réalisation d'une centrale photovoltaïque sur le toit de la MAM, avec subvention.
- ✓ Fin de l'opération de renouvellement du parc de vidéoprotection, avec subvention.
- ✓ Acquisition d'une tondeuse autoportée pour réaliser la tonte en régie.
- ✓ Mise aux normes de 10 armoires d'éclairage public, avec subvention.
- ✓ Mise en place d'un nouveau mât d'éclairage au terrain de foot.
- ✓ Aménagement du parvis de la Mairie, avec subvention.
- ✓ Extension du colombarium avec 6 nouvelles cases.
- ✓ Installation de 6 bornes wifi.
- ✓ Elagage de sécurité à la demande des habitants.
- ✓ Mise en place d'un éco pâturage.

• Voiries

- ✓ Fin de l'opération voie verte du parc urbain, avec subvention.
- ✓ Réfection du cheminement piéton du tennis, avec subvention.
- ✓ Aménagement de l'avenue des Buissons, suite au passage du bus 431.
- ✓ Etude concernant l'aménagement de la rue du Pressoir.
- ✓ Suppression des points d'apport volontaire allée de la Renardière.

• Ecoles

- ✓ Etudes concernant l'insonorisation des groupes scolaires, avec subvention.
- ✓ Etude de faisabilité de géothermie de surface au groupe scolaire des Buissons.
- ✓ Remplacement de 51 têtes thermostatiques au groupe scolaire de la Forêt.
- ✓ Remplacement des BAES dans les écoles.

• Autres bâtiments

- ✓ Construction d'un chalet en bois au boulodrome.
- ✓ Rénovation de la chaufferie de la MAM, avec subvention.
- ✓ Acquisition du local commercial, avec subvention.
- ✓ Aménagement du local en brasserie avec véranda, avec subvention.
- ✓ Désamiantage de l'Espace des Buissons.

Les recettes d'investissement englobent les ressources propres, les recettes perçues liées aux projets d'investissement retenus et les recettes en lien avec l'urbanisme (la taxe d'aménagement).

Pour l'année 2025, les recettes d'investissement s'élèvent à **2 181 463,91 €**, elles comprennent :

- **Les recettes réelles** pour **1 605 701,95 €**
 - Il s'agit des subventions d'investissement reçues pour **727 260,14 €** (chapitre 13) qui émanent principalement de la Métropole (Centrale Photovoltaïque, voie verte), de la Région IDF (Vidéoprotection, voie verte) et la Préfecture (arrêt de bus).
 - Du FCTVA d'investissement pour **209 466,42 €**
 - De la taxe d'aménagement pour **5 528,43 €**
 - De notre excédent de fonctionnement capitalisé (1068) lié à l'affectation du résultat 2024 pour un montant de **662 452,96 €**.
- **Les recettes d'ordre** qui représentent des écritures comptables avec la Trésorerie pour un montant de **575 761,96 €**. Il s'agit des dotations aux amortissements.

3. Les données synthétiques du compte administratif

Le compte administratif 2025 traduit une gestion financière maîtrisée, permettant de maintenir un niveau élevé d'investissement tout en préservant les équilibres financiers de la commune.

en €uros	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
DEPENSES 2025	9 170 256,09	2 123 302,66	11 293 558,75
<i>DONT RATTACHEMENT</i>	178 772,18		178 772,18
RECETTES 2025	9 317 471,40	2 181 463,91	11 498 935,31
<i>DONT RATTACHEMENT</i>	207 869,80		207 869,80
RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	147 215,31	58 161,25	205 376,56
RESULTAT REPORTE 2024	530 361,85	-662 452,96	-132 091,11
RESULTAT CUMULE	677 577,16	-604 291,71	73 285,45
RAR DEPENSES		1 116 603,52	1 116 603,52
RAR RECETTES		1 526 033,56	1 526 033,56
SOLDE RAR		409 430,04	409 430,04
RESULTAT CUMULE AVEC RAR	677 577,16	-194 861,67	482 715,49

FONCTIONNEMENT - RECETTES				
CHAPITRE	LIBELLE	MONTANT EN €UROS		
		BUDGET 2025	CA 2025	% Réalisé
013	Atténuations de charges	34 443,00	24 873,76	72%
70	Produits et serviceS	542 000,00	517 702,24	96%
73	Fiscalité reverséE	1 632 500,00	1 632 508,00	100%
731	Impôts locaux direct	6 288 920,00	6 267 177,48	100%
74	Dotations et participations	491 489,33	463 703,42	94%
75	Autres produits de gestion courante	371 800,00	355 798,69	96%
76	Produits financiers	4,82	4,97	103%
77	Produits exceptionnels	1 881,00	4 249,11	226%
TOTAL RECETTES REELLES		9 363 038,15	9 266 017,67	99%
002	Résultat reporté	530 361,85	530 361,85	100%
042	Opérations d'ordre entre sections	76 600,00	51 453,73	67%
TOTAL RECETTES		9 970 000,00	9 847 833,25	99%

FONCTIONNEMENT - DEPENSES				
CHAPITRE	LIBELLE	MONTANT EN €UROS		
		BUDGET 2025	CA 2025	% Réalisé
011	Charges à caractère général	2 067 748,00	1 883 593,54	91%
012	Charges de personnel	3 665 909,00	3 523 758,66	96%
014	Atténuations de produits	720 432,00	759 691,00	105%
65	Charges de gestion courante	2 368 593,00	2 313 972,56	98%
66	Charges financières	113 700,00	113 211,77	100%
67	Charges exceptionnelles	800,00	266,60	33%
68	Provisions	2 818,00	0,00	0%
TOTAL DEPENSES REELLES		8 940 000,00	8 594 494,13	96%
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0%
042	Opérations d'ordre entre sections	630 000,00	575 817,96	91%
023	Virement Section Inv.	400 000,00	0,00	0%
TOTAL DEPENSES		9 970 000,00	9 170 312,09	92%

INVESTISSEMENT - RECETTES				
CHAPITRE	LIBELLE	MONTANT EN €UROS		
		BUDGET 2025	CA 2025	% Réalisé
024	Cessions immobilisations	150 000,00	0,00	0%
10	Dotations et fonds divers	1 017 611,97	878 441,81	86%
13	Subvention investissement	1 341 787,53	727 260,14	54%
16	Emprunt et dettes	461 000,00	0,00	0%
TOTAL RECETTES REELLES		2 970 399,50	1 605 701,95	54%
001	Excédent financier reporté	0,00	0,00	0%
021	Virement Section Fonct.	400 000,00	0,00	0%
040	Opérations d'ordre entre sections	630 000,00	575 761,96	91%
041	Opérations patrimoniales	170 000,00	0,00	0%
TOTAL RECETTES		4 170 399,50	2 181 463,91	52%
RAR			1 526 033,56 €	

INVESTISSEMENT - DEPENSES				
CHAPITRE	LIBELLE	MONTANT EN €UROS		
		BUDGET 2025	CA 2025	% Réalisé
10	Dotations et fonds divers	2 000,00	0,00	0%
16	Emprunts et dettes	247 034,00	247 030,22	100%
20	Immo incorporelles	349 178,80	284 683,81	82%
21	Immo corporelles	2 206 954,56	1 141 090,80	52%
23	Immo en cours	456 179,18	399 044,10	87%
TOTAL DEPENSES REELLES		3 261 346,54	2 071 848,93	64%
001	Solde exercice précédent	662 452,96	662 452,96	100%
040	Opération d'ordre entre sections	76 600,00	51 453,73	67%
041	Opérations patrimoniales	170 000,00	0,00	0%
TOTAL DEPENSES		4 170 399,50	2 785 755,62	67%
RAR			1 116 603,52 €	

La commission Finances et Marchés Publics, réunie le 15 juin 2026, a émis un avis favorable/défavorable.

En application de cet article, le conseil municipal élit le président de séance pour voter le compte administratif, soit XXXX.

Considérant la présentation du compte administratif 2025, il est demandé au conseil municipal, hors de la présence de Monsieur le Maire, de

ARTICLE 1 : ARRETER le compte administratif 2025 et constate les résultats définitifs suivants :

en Euros	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
DEPENSES 2025	9 170 256,09	2 123 302,66	11 293 558,75
<i>DONT RATTACHEMENT</i>	178 772,18		178 772,18
RECETTES 2025	9 317 471,40	2 181 463,91	11 498 935,31
<i>DONT RATTACHEMENT</i>	207 869,80		207 869,80
RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	147 215,31	58 161,25	205 376,56
RESULTAT REPORTE 2024	530 361,85	-662 452,96	-132 091,11
RESULTAT CUMULE	677 577,16	-604 291,71	73 285,45
RAR DEPENSES		1 116 603,52	1 116 603,52
RAR RECETTES		1 526 033,56	1 526 033,56
SOLDE RAR		409 430,04	409 430,04
RESULTAT CUMULE AVEC RAR	677 577,16	-194 861,67	482 715,49

ARTICLE 2 : VOTER le compte administratif 2025 annexé à la présente délibération.